

RÈGLEMENTS ET CONDITIONS

1. Organisateur

Pébéo (« l'Organisateur du Concours ») organise, en ligne, un concours gratuit et sans obligation

d'achat, ouvert du 1er mai 2019 à 0 h 01 au 31 juillet 2019 à 23 h 59, UTC-4 (« Période d'inscription »).

2. TERMES ET CONDITIONS

Conditions d'inscription :

1. Chaque artiste peut s'inscrire et télécharger la photo de son œuvre
 - Médias acceptés : N'importe quel mélange de peintures et médiums Pébéo sur toile, carton, bois, métal, plastique ou acrylique (les sculptures sont également acceptables), dans tous les cas, n'utilisant que des produits Pébéo.
 - Les travaux ne doivent pas excéder 1 m le long de la plus grande dimension ni plus de 10 kg.
 - Il n'y a pas de limite d'âge pour les participants. Toutes les soumissions seront jugées uniquement sur leur mérite artistique. Travaux collaboratifs acceptés, veuillez inclure les deux noms.
 - La photographie de l'œuvre doit être conforme aux directives en matière de photographie d'œuvres d'art et sa conformité sera vérifiée. Si le travail n'est pas affiché sur le site de la galerie des soumissions à l'adresse www.pebeo.com une semaine après son inscription, cela signifie que la photo n'a pas été conforme aux exigences.

2. Les participants retenus seront informés par courrier électronique avant le 15 août et recevront des instructions et des dates spécifiques pour l'envoi de leur travail, leur collecte après l'exposition et toutes les informations pertinentes sur l'exposition.

3. Si vous n'avez pas eu de nouvelles de nous avant le 16 août, c'est que vous n'avez pas été sélectionné cette fois.

4. Bien que Pebeo prenne toutes les précautions nécessaires pour les œuvres soumises à l'exposition, aucune responsabilité ne peut être assumée pour les dommages, il est conseillé aux artistes de prendre eux-mêmes une assurance, si nécessaire.

5. Des photographies d'œuvres exposées seront publiées dans le catalogue de l'exposition et pourront être utilisées par Pebeo pour la promotion de cette exposition et d'autres expositions de Pébéo, sur les réseaux sociaux.

6. Les gagnants des prix en espèces seront sélectionnés par un jury professionnels indépendants du monde de l'art. ils jugeront les travaux personnellement à la galerie et les gagnants seront annoncés lors de la soirée VIP du 1er octobre 2019.